

COMMUNIQUÉ



26 juin 2017

Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire : la CRESS Centre-Val de Loire se félicite des préconisations du CESER

La présentation de la contribution sur la Stratégie Régionale de l'ESS du CESER a été adoptée à l'unanimité lors de la dernière séance plénière du 22 juin et en présence du Vice-Président à l'économie Harold Huwart.

Cette contribution vient d'une initiative de la 3^{ème} commission du CESER qui a constitué un groupe de travail présidé par Jean Marie Gadois au nom de l'UDES. Jean-Michel Delaveau, qui était le rapporteur a pu présenter les préconisations et a précisé que la contribution avait été écrite en concertation avec les membres de 3 commissions et de 3 collèges différents

Le souhait du CESER, en rédigeant cette contribution, est qu'elle puisse servir aux élus du Conseil Régional qui vont être, pour la 1^{ère} fois depuis l'existence de textes de la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS, sollicités pour déterminer la Stratégie Régionale de l'ESS, comme l'indique son article 7. Sans oublier la place de l'ESS dans le SRDEII et dans les conventions contractuelles entre les EPCI et la Région.

Cette contribution dresse un bilan global de l'ESS en région Centre-Val de Loire et montre que l'ESS a toute sa place aux côtés de l'économie dite « classique » et qu'elle en est complémentaire.

Synthèse des préconisations du CESER :

- pour le Conseil régional : affirmer son statut de chef de file moteur de l'ESS,
- offrir un accompagnement technique et financier similaire à celui proposé aux entreprises dites « classiques »,
- faire de l'insertion une volonté politique au service des territoires et des personnes,
- faire face aux départs massifs à la retraite dans les dix années à venir et maintenir le tissu des entreprises locales,
- accompagner la professionnalisation des acteurs de l'ESS.

Suite à la présentation de la contribution, Harold Huwart, vice-président du Conseil Régional délégué à l'ESS, a conclu en indiquant que « son objectif n'était pas de réarranger l'existant mais bien de construire ce qui n'existe pas aujourd'hui, à savoir une politique moderne de l'ESS en région ».

Cette contribution a été adoptée à l'unanimité.